



Examens

- Les lycéens qui le souhaitent peuvent se présenter aux épreuves du BEP Comptabilité en fin de 1ère Professionnelle.
- Ils se présentent aux épreuves du Baccalauréat Professionnel Comptabilité en Terminale professionnelle.

Nature des épreuves	unités	coeff.	forme	durée
E1 Epreuve scientifique et technique :				
Activités professionnelles de synthèse	U 11	5	écrite	3h
Economie et droit	U 12	1	écrite	1h30
Mathématiques	U 13	1	écrite	1h
E2 Présentation d'une étude à caractère professionnel				
Etude de cas	U 2	3	orale	30mn
E3 Epreuves de pratique professionnelle				
E3 A : Pratique professionnelle en entreprise	U 31	3	CCF	
E3 B : Pratique professionnelle sur poste informatique	U 32	2	CCF	
E4 Langue vivante	U 4	2	écrite	2h
E5 Epreuve de français – Histoire, géographie				
Français	U 51	3	écrite	2h30
Histoire, géographie	U 52	2	écrite	2h
E6 Epreuve d'éducation artistique	U 6	1	CCF	
E7 Education physique et sportive	U 7	1	CCF	
Epreuves facultatives :				
Langue vivante	UF 1		orale	20mn
Prise rapide de la parole	UF 2		écrite	45mn

CCF : contrôle en cours de formation

Poursuites d'études

Après l'obtention de leur baccalauréat, la plupart des lycéens envisagent une poursuite d'étude dans différents secteurs :

- BTS (Comptabilité & Gestion - Assistant de Gestion PME /PMI Assistant Manager)
- Licence Professionnelle, Masters Pro 1, Masters Pro 2.
- DUT

Les lauréats ayant obtenu une mention B ou TB à l'examen sont admis de droit dans le BTS correspondant à leur filière de formation, soit le BTS Comptabilité et Gestion des Organisations pour les titulaires du Bac Pro Comptabilité.

& débouchés

Pour ceux qui souhaitent s'engager tout de suite dans la vie active, la comptabilité offre de nombreuses possibilités car elle est devenue un outil de gestion indispensable pour les dirigeants d'entreprise et les partenaires financiers.

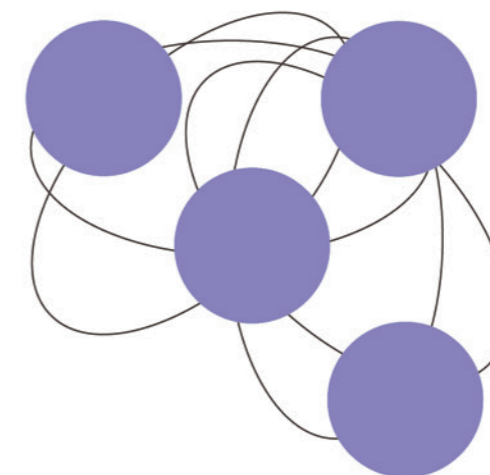
Petites et moyennes entreprises, grands groupes, cabinets comptables et d'audit, tous font appel aux professionnels de la comptabilité.

pour tout renseignement complémentaire

91 - 93 boulevard Léon Blum • B.P. 979 • 25022 BESANÇON Cedex
Tél. 03 81 54 77 77 • Fax 03 81 54 77 88
lyc.pergaud.besancon@ac-besancon.fr
www.ac-besancon.fr



BAC Professionnel Comptabilité



La gestion comptable au cœur de votre mission

La préparation au Baccalauréat Professionnel Comptabilité convient particulièrement aux élèves qui désirent découvrir et participer à la comptabilité d'une entreprise, effectuer des activités de gestion (commandes, livraisons, facturations, règlements, stocks, salaires...) et réaliser ces tâches à l'aide de l'outil informatique.

Il leur faudra aborder et approfondir des notions d'économie et de droit, apprendre à communiquer à l'oral comme à l'écrit (notes de services, plannings, courriers...) et organiser les travaux réalisés dans les différents services administratifs d'une entreprise.



Compétences attendues

La formation s'articule autour de 3 pôles aux caractéristiques bien définies :

Pôle "activités commerciales et comptables" :

- Approcher les méthodes commerciales et comptables réalisées concrètement dans l'entreprise.
- Utiliser un vocabulaire rigoureux et réaliser des documents utiles pour la gestion.

Pôle "communication et organisation" :

- Apprendre à réagir par écrit ou oralement face à des situations données.
- Organiser les différentes activités.

Pôle "économique et juridique" :

- Découvrir un environnement économique et juridique.
- acquérir des connaissances sur les biens, les besoins, le marché, la consommation, la production.

Les principales qualités requises sont les suivantes :

- être volontaire, rigoureux, soigneux, curieux
- être ordonné, organisé
- être prêt à fournir un travail régulier et approfondi
- adopter une attitude professionnelle (tenue, langage...).

Candidatures

La préparation d'un Baccalauréat Professionnel Comptabilité est ouverte aux élèves de 3^{ème} de collège ou en cas de réorientation, à la suite d'une seconde générale. Elle se déroule sur trois années scolaires. Le dossier de candidature doit être déposé dans l'établissement d'origine à partir de mi-avril.



Organisation des enseignements

durant l'année de seconde

Enseignement général	horaire	Enseignement professionnel	horaire
Français	2h	Activités commerciales et comptables	6h
Histoire géographie	2h	Communication - Organisation	2h
Langue vivante	2h	Activités professionnelles de synthèse	5h
Mathématiques	3h	Economie - Droit	2h
PSE (prévention santé environnement)	1h	Modules	1h
Education artistique	1h		
ECJS	30mn		
Education sportive	2h		
Aide individualisée	1h		

Stages en milieu professionnel

Durant leur cursus, les lycéens effectuent plusieurs périodes de formation en milieu professionnel avec les objectifs suivants :

- La découverte du milieu professionnel
- Une mise en pratique des acquis professionnels
- une insertion professionnelle.

La durée des stages varie selon les années :

- En fin de première année : 3 semaines de stage.
- En cours de deuxième année : 8 semaines de stage réparties sur 2 périodes.
- En troisième année : 8 semaines de stage consécutives.

Les périodes de stage se déroulent dans une entreprise, une administration ou une association. Il est conseillé de les effectuer dans des structures différentes.

Une convention de stage est établie entre le lycée professionnel et la structure d'accueil.



Le régime pendant les études

Les élèves peuvent être externes, demi-pensionnaires ou internes.